

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Orbessan le 30 septembre 1662
Identifiant	HISCOD_02772
Date	Année 1662 Mois : Septembre Jour : 30 Jour de la semaine : Samedi
Localisation	Lieu historique : Orbessan Lieu : Orbessan Code commune : 32300 Latitude : 43.5427695 Longitude : 0.6099291
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Auch Sous-entité administrative : Auch
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Gers
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 2910 : « Violences exercées à Orbessan contre un porteur de contraintes et 2 soldats pour tailles, par le baron de Castelveil, Trésorier de la France (!) et ses fils [accompagnés] de paysans. Les 3 hommes sont arrêtés, l'un est grièvement blessé (il meurt). L'affaire se prolonge quand la troupe vient à Auch pour libérer les 2 autres : un des fils Castelveil est alors tué, mais 3 des soldats sont condamnés et exécutés par le tribunal du vice-sénéchal. De ces 4 victimes, un est tué dans le premier affrontement, 3 autres (soldats) exécutés par sentence du vice-sénéchal acquis au Sr de Castelveil ! L'affaire se poursuit sur le plan judiciaire jusqu'en 1666. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 2910. Bibl. nat. Fr., Mélanges Colbert, 113, fol. 327. Lettre de l'intendant Pellot, 13 décembre 1662.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19